

Compte-rendu de la réunion de conseil

Du 18 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 18 du mois de Novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Pierre MELOT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

Etaient présents :

Mesdames Martine Frogeais, Anne-Marie Morlier, Isabelle Denis, Chrystèle Lefevre, Laurence Morice, Armel Godais,

Messieurs Pierre Melot, Gilbert Georgeault, Dominique Grégoire, Yves Lehuerou Kerisel, Michel Melot, Benoit Poulain,

Absents excusés : Samuel Tavvry

Pouvoir : néant

Secrétaire de séance : Anne-Marie MORLIER

1) DECISION MODIFICATIVE N°3

Il manque des crédits pour le chapitre 11, pour les travaux de régie et au chapitre 16 pour les emprunts.

La décision modificative est la suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6218 : Autre personnel extérieur	1 300.00 €	
TOTAL D 012 : Charges de personnel	1 300.00 €	
D 7391171 : Dégrév. taxe foncière sur propr.		800.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		800.00 €
D 023 : Virement section investissement		2 000.00 €
TOTAL D 023 : Virement ii la sect° d'investis.		2 000.00 €
D 2128 : Autres agenc. et aménag.		2 000.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section		2 000.00 €
D 1641 : Emprunts en euros		36 500.00 €
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		36 500.00 €
D 21318 : Autres b3timents publics	36 500.00€	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	36 500.00 €	
D 6531 : Indemnités élus		500.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		500.00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		2 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		2 000.00 €
R 722 : Immobilisations corporelles		2 000.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section		2 000.00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la décision modificative ci-dessus.

2) Questions diverses

Néant

Le Maire



La secrétaire de séance,

Anne-Marie MORLIER